

# Lettre d'information n° 1 des IA-IPR d'histoire-géographie de l'académie de Nantes *Septembre 2018*



## Table des matières

<b>1-Nouvelle équipe des IA-IPR.....</b>	<b>2</b>
<b>2-Concours de recrutement.....</b>	<b>3</b>
<b>3-La formation continue des professeurs.....</b>	<b>3</b>
<b>4-Les nouveaux programmes d'enseignement des cycles 2, 3 et 4.....</b>	<b>4</b>
<b>5-Le nouveau programme d'enseignement moral et civique (EMC) à l'école élémentaire et au collège.....</b>	<b>4</b>
<b>6-La réforme du lycée et la réforme du baccalauréat.....</b>	<b>4</b>
<b>7-Ressources pour le collège et le lycée sur le serveur pédagogique.....</b>	<b>5</b>
<b>8-Une année commémorative majeure.....</b>	<b>5</b>
<b>9-Le concours national de la Résistance et de la déportation.....</b>	<b>5</b>
<b>10-Les Ateliers hors les murs s'installent à Laval (Mayenne) et à Rezé (Loire Atlantique).....</b>	<b>6</b>
<b>11-Deux festivals pour nos disciplines.....</b>	<b>6</b>
<b>12-Les actions éducatives ligériennes.....</b>	<b>6</b>
<b>13-Programme d'études en Allemagne pour professeurs d'histoire et géographie titulaires de l'enseignement public.....</b>	<b>9</b>

## 1-Nouvelle équipe des IA-IPR

L'équipe des IA IPR de l'académie de Nantes sera composée des IA-IPR dont les noms suivent :

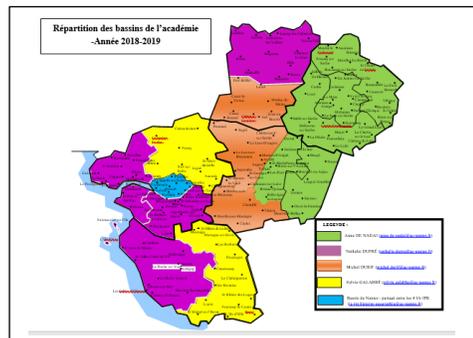
Anne DE NADAI, [anne.de-nadai@ac-nantes.fr](mailto:anne.de-nadai@ac-nantes.fr)

Nathalie DUPRÉ, [nathalie.dupre@ac-nantes.fr](mailto:nathalie.dupre@ac-nantes.fr)

Michel DURIF, [michel.durif@ac-nantes.fr](mailto:michel.durif@ac-nantes.fr)

Sylvie GALABBÉ, [sylvie.galabbe@ac-nantes.fr](mailto:sylvie.galabbe@ac-nantes.fr)

Les inspecteur et inspectrices sont organisé.e.s par zone géographique pour le suivi plus particulier des établissements. Les inspections, rendez-vous de carrière et visites d'accompagnement peuvent être organisés différemment.



Vous trouverez la carte grand format de la répartition géographique 2018-2019 à l'adresse suivante : <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/histoire-geographie-citoyennete/informations/ia-ipr-827398.kjsp>

Les inspecteur et inspectrices portent également des dossiers disciplinaires ou transversaux qui dépassent le cadre des répartitions géographiques. Dans ce cas, nous vous remercions de les contacter directement.

DOSSIER	IA-IPR référent	IA-IPR référent
Histoire et mémoires des traites, de l'esclavage et de leurs abolitions (AEL région)	Sylvie Galabbé	
Histoire et mémoires : la Shoah (AEL région)	Nathalie Dupré	
Connaître et agir pour mon territoire (AEL région)	Michel Durif	
Mémoires et citoyenneté : les Guerres 1914-1918 et 1939-1945 (AEL région)	Anne de Nadai	
Centenaire de la Première Guerre mondiale	Anne de Nadai	
CNRD	Nathalie Dupré	Michel Durif
Trinôme académique	Nathalie Dupré	
DNL-sections internationales, certification complémentaire langues étrangères- programmes d'études à l'étranger pour les professeurs	Nathalie Dupré	
HDA – certification complémentaires HDA	Anne de Nadai	
EMC-Parcours citoyen	Sylvie Galabbé	
Education au développement durable	Nathalie Dupré	
Les olympiades de géographie	Anne de Nadai	
Ateliers hors les Murs	Nathalie Dupré	

Lorsque vous écrivez à un inspecteur ou à une inspectrice nous vous remercions d'utiliser systématiquement votre adresse professionnelle (@ac-nantes.fr). C'est également par elle que nous nous adressons à vous. De ce fait, n'oubliez pas de la vider très régulièrement. D'autre part, lorsque vous écrivez ou lorsque vous laissez un message sur le téléphone portable, nous vous remercions par avance d'indiquer systématiquement les éléments suivants : vos prénom et nom, le nom de votre établissement et la commune de l'établissement. Ces informations faciliteront le traitement de votre message.

## 2-Concours de recrutement

De nombreux concours de recrutement sont ouverts pour la session 2019. A cet effet nous vous invitons à consulter le **Bulletin officiel n°29 du 19 juillet 2018** (pages 50 à 75) : [http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html?pid\\_bo=37963](http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html?pid_bo=37963)

Les candidats aux recrutements par voie de concours s'inscrivent par internet **du mardi 11 septembre 2018, à partir de 12 heures, au jeudi 11 octobre 2018, 17 heures, heure de Paris.**

Les candidats accèdent au service d'inscription aux adresses suivantes selon le type de concours choisi :

- pour les concours de recrutement de professeurs des écoles et les personnels de l'enseignement du second degré : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

- pour les concours de recrutement de personnels d'encadrement (personnel de direction, inspecteur 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré) : <http://www.education.gouv.fr/siac4>

Nous vous rappelons que l'académie de Nantes a reconduit pour 2018-2019 des formations permettant de vous préparer aux concours de recrutement. La particularité de ces formations est que les professeurs doivent s'inscrire en avril-mai de l'année N-1 du concours :

- Préparation au concours interne du CAPES session 2019 (commencée le 13 juin 2018)
- Préparation au concours interne de l'agrégation d'histoire-géographie, session 2019.
- Formation « Prépa cadres » pour préparer aux concours de recrutement des personnels d'encadrement (personnel de direction, inspecteur 1<sup>er</sup> degré, inspecteur 2<sup>nd</sup> degré), session 2019.

Que vous soyez professeur contractuel ou professeur titulaire n'hésitez pas à contacter l'inspecteur ou l'inspectrice qui s'occupe de la zone géographique dans lequel se situe votre établissement si vous souhaitez poser des questions sur votre évolution de carrière au sein de l'Education nationale pour devenir professeur titulaire -- pour les professeurs contractuels -- ou pour devenir personnel d'encadrement : inspecteur des premier et second degré, personnel de direction que vous soyez certifié.e ou agrégé.e de l'enseignement public.

## 3-La formation continue des professeurs.

Les inscriptions au PAF (plan académique de formation) 2018-2019 sont ouvertes depuis le 25 juin 2018 et seront closes le 21 septembre prochain à minuit.

Par l'intermédiaire d'Isabelle Bernard, notre secrétaire, vous avez reçu ainsi que vos établissements, fin juin/début juillet, un courriel vous précisant ces dates et les références de chacune des formations proposées aux professeurs en histoire, géographie, EMC et EDD. Nous vous invitons également à consulter la globalité du PAF qui comporte de très nombreuses actions de formations.

- Consultation du PAF 2018-2019 / <http://paf.ac-nantes.fr/main.php?init=1>
- Inscription en ligne via votre ETNA, sur GAIA jusqu'au 21 septembre

**Nous attirons votre attention sur l'importance de votre engagement lorsque vous êtes inscrit.e à une action de formation, notamment en candidature individuelle.** En effet, celles-ci sont ouvertes pour un nombre précis de professeurs et nous avons à arbitrer tous les ans en novembre pour ne retenir que le nombre de professeurs prévu initialement. Certaines actions de formation ont un taux de pression très important et nous sommes contraints de refuser de nombreuses personnes. Enfin, lorsque vous ne pouvez pas assister à une action de formation, nous vous remercions par avance, de signaler votre absence à la DAFPEN et/ou le corps d'inspection et/ou notre secrétariat.

## 4-Les nouveaux programmes d'enseignement des cycles 2, 3 et 4.

C'est l'arrêté du 17 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 9 novembre 2015 qui fixe les programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4). Bien qu'il n'y ait pas de modification pour nos disciplines histoire—géographie vous pouvez les consulter pour information. Ces derniers sont parus au Bulletin officiel de l'éducation nationale en date du 26 juillet 2018 sur le site <http://www.education.gouv.fr>.

L'article 4 de l'arrêté précise que « *Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2018.* ».

## 5-Le nouveau programme d'enseignement moral et civique (EMC) à l'école élémentaire et au collège.

C'est l'arrêté du 17 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 12 juin 2015 qui fixe le programme d'EMC de l'école élémentaire et du collège. L'article 2 de l'arrêté précise que « *Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2018* ». Le programme d'EMC est paru au Bulletin officiel de l'éducation nationale n° 30 du 26 juillet 2018 : [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=132982](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132982)

## 6-La réforme du lycée et la réforme du baccalauréat.

Un ensemble de textes réglementaires portant sur les aspects organisationnels du baccalauréat ont été publiés au BOEN n° 29 du 19 juillet 2018 (pages 14 à 50) : [http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html?pid\\_bo=37963](http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html?pid_bo=37963)

Ces textes réglementaires portent sur :

**Baccalauréat général et formations conduisant au baccalauréat technologique** : Dispositions du Code de l'éducation relatives aux enseignements : modification décret n° 2018-614 du 16-7-2018.

**Baccalauréats général et technologique** : Modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements, arrêté du 16-7-2018.

**Baccalauréats général et technologique** : Épreuves anticipées, arrêté du 16-7-2018.

**Baccalauréat général** : Épreuves à compter de la session 2021, arrêté du 16-7-2018.

**Baccalauréat technologique** : Épreuves à compter de la session de 2021, arrêté du 16-7-2018.

**Lycées d'enseignement général et technologique et lycées d'enseignement général et technologique agricole** :

Organisation et volumes horaires de la classe de seconde, arrêté du 16-7-2018.

**Baccalauréat général** : Organisation et volumes horaires des enseignements du cycle terminal, arrêté du 16-7-2018.

**Baccalauréat technologique** : Organisation et volumes horaires des enseignements des classes de première et terminale dans les séries « sciences et technologies de la santé et du social » (ST2S), « sciences et technologies de laboratoire » (STL), « sciences et technologies du design et des arts appliqués » (STD2A), « sciences et technologies de l'industrie et du développement durable » (STI2D), « sciences et technologies du management et de la gestion » (STMG), « sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration » (STHR), arrêté du 16-7-2018.

Concernant la réforme du lycée, nous reviendrons vers vous lors des prochaines lettres d'information.

## 7-Ressources pour le collège et le lycée sur le serveur pédagogique.

L'espace pédagogique numérique en Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique est ouvert à tous. Les webmasters et animateurs du site académique disciplinaire proposent des publications actualisées régulièrement. Vous pouvez vous abonner au fil d'info et participer à la vie du site en soumettant des propositions de séquences et de mises en activités des élèves. Vous trouverez donc des événements et des actualités, des ressources pédagogiques dont celles du Groupe Académique de Réflexion Disciplinaire (ou GARD), ainsi que des articles scientifiques et pédagogique. [www.pedagogie.ac-nantes.fr/histoire-geographie-citoyennete/](http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/histoire-geographie-citoyennete/)

## 8-Une année commémorative majeure.

Cérémonies, expositions, conférences, spectacles... l'année scolaire 2018-2019 sera rythmée par un investissement pédagogique conséquent à l'occasion du Centenaire de l'armistice et du centième anniversaire du traité de Versailles. Quelques dizaines d'établissements ont été labellisés par la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale. La dernière campagne de labellisation a eu lieu en juin 2018. La qualité des projets nombreux portés dans l'académie de Nantes est réelle. N'hésitez pas à faire connaître votre investissement d'enseignant au corps d'inspection d'histoire-géographie et à votre Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Le travail et la mobilisation citoyenne de vos élèves n'en auront que plus de visibilité.

## 9-Le concours national de la Résistance et de la déportation.

Pour l'année scolaire 2018-2019, le thème retenu, annoncé par le ministre de l'Éducation nationale le 15 mai 2018 à l'occasion de la cérémonie nationale de remise des prix du concours au lycée Louis-le-Grand est : "**Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945. Espaces et histoire.**"

Les élèves et leurs enseignants peuvent trouver un éclairage du thème rédigé par l'inspecteur général Tristan LECOQ, président le collège national de correcteurs du concours (une [présentation synthétique du thème](#)) ainsi que d'autres éléments historiques et méthodologiques, sur le [portail officiel du CNRD](#). Comme chaque année, un **document pédagogique** réalisé par une équipe d'historiens, sous la direction de l'inspecteur général Tristan LECOQ, et destiné aux candidats et aux équipes éducatives est en cours de réalisation. Cette année, ce document sera publié par la Fondation pour la mémoire de la Shoah. **Il sera disponible dans le courant du 1er trimestre 2018-2019. (Source : Eduscol, 2 juillet 2018 : <http://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html>)**

Nous vous rappelons que le CNRD a été modifié depuis la session 2017 et que depuis 2016-2017, le nombre de lauréats par catégorie est contingenté pour chaque académie en cohérence avec sa démographie scolaire (l'académie de Nantes peut remonter jusqu'à 7 productions pour chacune des quatre catégories). D'autre part, l'organisation n'est plus départementale : ce sont les recteurs d'académie qui pilotent le CNRD au niveau académique (et non plus les DSDEN). Cependant monsieur le Recteur a tenu à ce que les cinq DSDEN restent un maillon essentiel de l'organisation du concours dans notre académie. Les productions des élèves sont donc envoyées dans les DSDEN dont ils dépendent. Un jury académique délégué au département se tient dans chacun des départements de notre académie. Les lauréats départementaux constituent *in fine* les lauréats académiques selon l'organisation ci-dessous, arrêtée par monsieur le Recteur en septembre 2016, en cohérence avec le décret ministériel et avec la démographie scolaire de chaque département.

	44	49	53	72	85	TOTAL
catégorie 1 (lycée, production individuelle)	2	2	1	1	1	7
catégorie 2 (lycée, production collective)	2	2	1	1	1	7
catégorie 3 (collège, 3 <sup>ème</sup> , production individuelle)	2	2	1	1	1	7
catégorie 4 (collège, 3 <sup>ème</sup> , production collective)	2	2	1	1	1	7
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>28</b>

Nous reviendrons vers vous dès que le ministère aura publié les différentes échéances nationales du CNRD session 2019.

## 10-Les Ateliers hors les murs s’installent à Laval (Mayenne) et à Rezé (Loire Atlantique).

La convention signée entre le Rectorat et le Mémorial de la Shoah en septembre 2016 a permis d’organiser pour la troisième année consécutive le dispositif des Ateliers hors les Murs. Après Nantes et Angers (en 2016-2017), Le Mans et la Roche sur Yon (en 2017-2018), les Ateliers hors les Murs s’installeront au lycée Ambroise Paré à Laval et au collège Salvador Allende à Rezé. Ce dispositif, gratuit pour les classes, s’adresse aux élèves de collège, de LGT et de LP.

## 11-Deux festivals pour nos disciplines.

Le Festival International de Géographie de Saint-Dié se tiendra du 5 au 7 octobre prochain. Les pays nordiques sont les invités et le thème est consacré à **la France de demain**. (<http://www.fig.saint-die-des-vosges.fr/>) Notre académie sera représentée par des professeurs. Leurs comptes rendus seront publiés sur le site académique disciplinaire à l’automne.

Les Rendez-vous de l’Histoire de Blois auront lieu du 10 au 14 octobre prochain. Le festival se consacre cette année à **la puissance des images** (<http://www.rdv-histoire.com/le-festival>). Des professeurs représenteront notre académie et feront part de leur expérience et de leurs travaux dans des articles qui seront disponibles sur le site académique disciplinaire.

Les éditions précédentes du FIG : <http://www.fig.saint-die-des-vosges.fr/le-festival/editions-precedentes>

Les éditions précédentes des Rendez-vous de l’histoire : <http://www.rdv-histoire.com/archives>

## 12-Les actions éducatives ligériennes.

Nous rappelons pour mémoire aux professeurs enseignant en lycée, que la région Pays de la Loire propose chaque année des possibilités de subvention de projets pédagogiques s’inscrivant dans l’un des quatre axes principaux et thématiques développés par la région (Tableaux ci-dessous extraits du site e-lyco des Pays de la Loire) :

• **AXE 1 - ESPRIT D'ENGAGEMENT : civisme et valeurs de la République**

<u>Connaître et agir pour mon territoire</u>	<u>Mémoires vivantes</u>	<u>La langue française, outil au service de la liberté individuelle</u>
<p>1°) <b>Faire vivre les valeurs de la République sur mon territoire : la rencontre avec des décideurs locaux et l'engagement citoyen</b></p> <p>2°) <b>Imaginer la région des Pays de la Loire du futur,</b></p> <p>Et</p> <p><b>Accompagner le développement maritime de la région des Pays de la Loire</b></p> <p>3°) <b>Jeunes Ligériens, citoyens d'Europe</b></p>	<p>1°) <b>Histoire et mémoires : la Shoah</b></p> <p>2°) <b>Mémoires et citoyenneté : les Guerres 1914-1918 et 1939-1945</b></p> <p>3°) <b>Histoire et mémoires des traites, de l'esclavage et de leurs abolitions</b></p>	<p>1°) <b>Promouvoir la langue française</b> Accompagner les élèves et apprentis vers une meilleure maîtrise de la langue française parlée et écrite</p> <p>2°) « <b>Donner de la voix pour trouver sa voie</b> » S'appuyer sur le jeu théâtral pour faire progresser les jeunes dans la maîtrise du langage et le savoir-être. Relire les situations professionnelles vécues en stage et travailler avec l'accompagnement de comédiens professionnels</p> <p>3°) <b>Participer au nouveau concours de plaidoiries</b> S'exprimer devant un jury sur des sujets liés à sa citoyenneté et aux valeurs de la République <i>EN CONSTRUCTION</i></p>

• **AXE 2 - ESPRIT D'ENTREPRENDRE : ouverture aux entreprises et richesse des territoires**

<b>Découvrir des métiers et transmettre l'envie d'entreprendre</b>	<b>Contribuer au développement durable du territoire</b>	<b>Appréhender la culture scientifique et technique</b>
<p><b>Appréhender les métiers et découvrir les entreprises</b> Contribuer à l'orientation et l'insertion des jeunes et les encourager dans leurs perspectives professionnelles, Développer des passerelles entre scolarité et entreprise, développer des initiatives d'équipes éducatives qui donnent la possibilité aux lycéens et apprentis de découvrir des métiers, des filières d'activité et d'avoir une première approche du monde de l'entreprise. <a href="#">► Lire la suite</a></p> <p><b>Envie d'entreprendre, envie de créer</b> Cette action permet une première approche du monde de l'entreprise. Il s'agit de créer une mini-entreprise ou un projet associatif avec des partenaires. Elle développe chez les jeunes, la capacité à prendre des initiatives, des responsabilités, à travailler en équipe, à mener à terme un projet... afin de leur permettre de devenir acteur de leur avenir. <a href="#">► Lire la suite</a></p>	<p><b>Manger local : "de la fourche à la fourchette"</b> Permettre aux jeunes de développer des réflexes de « consommateur ». Accompagner les jeunes vers une alimentation durable avec l'ensemble de l'équipe du lycée, du CFA Répondre aux enjeux de santé publique, de développement durable, et d'éducation. <a href="#">► Lire la suite</a></p> <p><b>Acteur de la transition écologique et énergétique</b> Intégrer les enjeux du développement durable au sein de la politique éducative des établissements, Susciter des changements de comportement. Une ouverture sur la thématique du littoral et de la mer est proposée cette année. <a href="#">► Lire la suite</a></p>	<p><b>Passeport-Recherche</b> Inviter les jeunes lycéens à se lancer dans une démarche de recherche et de production autour d'une problématique scientifique proposée par des laboratoires de la région. <a href="#">► Lire la suite</a></p> <p><b>Faites de la science</b> Développer l'intérêt des jeunes pour les sciences en réalisant des projets concrets et attrayants, suscitant leur curiosité et leur enthousiasme pour les filières scientifiques et développant leur culture scientifique. <a href="#">► Lire la suite</a></p> <p><b>Exposciences</b> <i>EN CONSTRUCTION</i></p>

01/09/2018

• [AXE 3 - ESPRIT DE RESPONSABILITÉ : estime de soi et lutte contre les addictions](#)

<b>Prévenir et lutter contre les addictions et les comportements à risques</b>	<b>Permettre au jeune d'être bien dans sa tête, bien dans son corps</b>	<b>Promouvoir l'apprentissage des gestes qui sauvent et connaître la démarche du don d'organes</b>	<b>Participer à des ateliers sport/santé</b>
<p>La Prévention des addictions se rattache de manière plus globale à la prévention des risques au moment de l'adolescence. Ces problématiques sont à aborder dans les établissements en s'appuyant du projet du CESC propre à chaque lycée et CFA.</p> <p>Il s'agit de permettre aux jeunes d'être en capacité d'opérer des choix, d'adopter des comportements responsables pour une meilleure connaissance des mécanismes de l'addiction...</p> <p><a href="#">► Lire la suite</a></p>	<p>Il s'agit d'encourager les initiatives et les projets des jeunes et des équipes éducatives qui viseront à sensibiliser les jeunes aux enjeux de la santé, de leur santé mais aussi, à favoriser leur bien-être en mettant en avant l'estime de soi, la confiance en soi</p> <p>Le projets porteront aussi sur l'amélioration du climat scolaire et sensibiliseront à l'alimentation pour une bonne santé.</p> <p><a href="#">► Lire la suite</a></p>	<p>En lien avec des organismes agréés, il s'agit de permettre aux jeunes d'apprendre les gestes qui sauvent et d'appréhender la démarche du don d'organes.</p> <p><a href="#">► Lire la suite</a></p>	<p>Au sein des établissements, des ateliers Sport Prévention Santé pourront être initiés par les jeunes/pour les jeunes dans la perspective de proposer des activités physiques accessibles, conduits dans une ambiance chaleureuse et une mixité des publics dont les objectifs sont de maintenir une pratique régulière d'activités physiques, d'améliorer la qualité de vie et de la santé.</p> <p><a href="#">► Lire la suite</a></p>

• [AXE 4 - ESPRIT DE CRÉATIVITÉ : la culture, notre bien commun](#)

<b>Découvrir le patrimoine ligérien</b>	<b>Découvrir la musique symphonique, l'opéra, le jazz ou le théâtre</b>	<b>Rencontrer la création contemporaine</b>	<b>Les livres et le cinéma</b>
<p><b>Histoires d'ici...</b> Le patrimoine est une construction culturelle, le fruit d'une histoire et d'une mémoire ; ce que l'on choisit et accepte de reconnaître comme tel. La connaissance du patrimoine contribue au lien social.</p> <p><a href="#">► Lire la suite</a></p>	<p>1°) Parcours musicaux avec l'ONPL, l'ANO et l'Europajazz <a href="#">► Lire la suite</a></p> <p>2°) Parcours théâtraux sur le territoire ligérien <a href="#">► Lire la suite</a></p>	<p>1°) « Les jeunes s'exposent »</p> <p>2°) « Les jeunes ont du talent »</p> <p>3°) « A la découverte du F.R.A.C. »</p> <p>4°) Le numérique support de création artistique <a href="#">► Lire la suite</a></p>	<p>1°) Prix littéraire des lycéens et apprentis <a href="#">► Lire la suite</a></p> <p>2°) Les lycéens et apprentis au cinéma <a href="#">► Lire la suite</a></p>

Les inscriptions se font par téléprocédure : [https://pae.paysdelaloire.fr/PAE/workflow\\_url?ECTIZ\\_ACTIVITY\\_PATH=Professeur](https://pae.paysdelaloire.fr/PAE/workflow_url?ECTIZ_ACTIVITY_PATH=Professeur) . Ne tardez pas à vous inscrire si vous êtes intéressé.e.s par l'une ou l'autre thématique.

## 13-Programme d'études en Allemagne pour professeurs d'histoire et géographie titulaires de l'enseignement public.

Le BOEN n° 31 du 30 août 2018 informe les professeurs d'histoire-géographie de la possibilité qui leur est offerte de participer au programme d'études en Allemagne pendant un mois.

Les professeur.e.s intéressé.e.s sont invité.e.s à consulter la page du BOEN : [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=133007](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=133007).

**Date limite de dépôt des dossiers** : le 16 octobre 2018.

Nous remercions par avance les professeurs qui s'inscriront d'envoyer un mail à Nathalie Dupré pour faciliter le suivi du dossier.

Pour conclure cette lettre d'information de la discipline, nous vous informons que vous en recevrez trois autres au cours de l'année scolaire. Nous adressons nos félicitations aux lauréats des concours, souhaitons la bienvenue aux professeur.e.s entrant dans l'académie et à chacun.e d'entre vous une très bonne rentrée scolaire.

L'équipe d'histoire-géographie

ANNE DE NADAI

NATHALIE DUPRÉ

MICHEL DURIF

SYLVIE GALABBÉ

Dernière mise à jour : 30/08/2018 17:12:49